

Paris, le 8 mars 2000

Toxicité du fuel de l'Erika

Une expertise indépendante portant sur l'évaluation des risques liés aux opérations de ramassage des déchets et de nettoyage des oiseaux a été demandée par le Gouvernement, le 31 janvier dernier, et confiée à l'INERIS et à un organisme des Pays-Bas, le RIVM. Les deux rapports ont été remis et permettent de faire le point sur la toxicité des produits concernés.

• **L'étude de l'INERIS** a été remise au ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement le 7 mars. Cette étude, fondée sur des analyses sur site et sur de nouveaux échantillons, confirme que le fuel rejeté sur les côtes contient, comme tous les produits pétroliers, des composés toxiques et notamment des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) répertoriés comme cancérigène de deuxième catégorie.

L'INERIS a évalué les risques auxquels sont susceptibles d'être exposés les bénévoles ou les professionnels en étudiant trois scénarios : l'exposition pendant le travail de collecte des hydrocarbures sur les plages et les rochers ; l'exposition au cours du nettoyage des vêtements de protection et des instruments de travail ; et l'exposition dans les " cliniques à oiseaux ".

Les résultats de l'étude de l'INERIS confirment que, dans tous les cas, l'exposition par inhalation et par pénétration du produit à travers la peau est négligeable, en particulier si les mesures de protection recommandées par les préfets aux professionnels et aux bénévoles ont été respectées.

• **L'étude du RIVM** sera disponible dès ce soir sur le site internet du ministère, comme les études de l'INERIS (www.environnement.gouv.fr). Les résultats du RIVM confirment les conclusions de l'étude de l'INERIS. Le RIVM a évalué plus précisément le risque résultant de l'exposition cutanée dans le cas où l'exposition est a priori la plus forte, c'est-à-dire pour le nettoyage des oiseaux effectué à mains nues. Dans ce dernier cas, selon le RIVM, si l'exposition était prolongée en continu pendant 70 ans, le risque dépasserait d'un facteur 100 le niveau limite accepté. En revanche, compte tenu de la faible durée d'exposition (de l'ordre d'un mois), l'exposition réelle des personnes, même non protégées par le port de gants, apparaît donc, selon le RIVM, inférieure à l'exposition admissible.

• **Les mesures de protection.** Ces résultats confirment donc la nécessité de suivre strictement les recommandations qui ont été faites concernant le port de protections tout particulièrement pour les opérations de nettoyage au Karcher du fait de la projection du polluant, ou celle de nettoyage des oiseaux, du fait de l'utilisation de solvants qui facilitent la pénétration cutanée.

Dès le 24 décembre, de premières recommandations ont été transmises par les préfets aux professionnels et aux bénévoles. Les recommandations portaient sur la nécessité d'utiliser des gants pour hydrocarbures, des bottes, des lunettes en cas de risque de projection, et des masques pour l'utilisation de Karcher.

Dans les centres de soin des oiseaux, les associations ont pareillement pris les mesures de précaution. Le 15 décembre, Allain BOUGRAIN-DUBOURG appelait les bénévoles à respecter ces mesures et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) achetait les gants et masques nécessaires. Le 10 janvier, dans un communiqué commun les associations rappelaient la nécessité d'utiliser des gants et des lunettes. Bretagne Vivante-SEPBN recommandait à tous ses bénévoles, dans le cadre de briefings faits deux fois par jour, le port de gants, lunettes, masques, combinaisons et bottes.

• **Les mesures de suivi.** Comme indiqué par le Secrétariat d'Etat à la Santé et à l'Action sociale et le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement dans leur communiqué du 25 février, il a par ailleurs été demandé, le 19 janvier, à l'Institut de Veille Sanitaire d'établir un bilan épidémiologique de l'impact sanitaire éventuel des chantiers de dépollution sur les opérateurs, notamment les bénévoles. 3000 questionnaires d'enquête sont en cours de diffusion. Les résultats de ce bilan seront rendu publics.